



Valenciennes, lundi 19 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04206

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- art. A 4241-54-9 du CT (stationnement dans les garages d'écluses)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Travaux de maintenance (Chargement d'enrochements)**Interdiction de stationnement**

Une interdiction de stationner (interdiction d'utiliser le garage d'écluse amont rive gauche de l'écluse de trih saint léger de) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 19/07/2021 à 08:00 au 30/07/2021 à 16:00 - avec pour périodicité : Lundi au Vendredi**
 - o **Escaut canalisé (sur le Bief Denain-Trith)**
entre les pk 15 et pk 15,430 - Rive gauche

Commentaire :

Pour les besoins du service de la navigation le stationnement sur le garage amont rive gauche de l'écluse de Trith saint Leger est interdit de 08h00 à 16h00 .
Cette interdiction ira du 19 au 30 juillet 2021

Service(s) à contacter :

UTI Escaut-Saint-Quentin, 160, rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 32 22 80 - Fax : 03 27 32 22 98

Date limite d'affichage :

31/07/2021

Adjoint(e)

Signé

Patrice MENISSEZ